



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS

## Direction de la compétition nationale et des équipes de France

### LA LETTRE DE L'ARBITRAGE

N° 14

septembre 2014

Chère Présidente, Cher Président,

La Commission Fédérale d'Arbitrage et le Département Arbitrage de la FFT vous souhaitent une bonne saison sportive 2015 et ont le plaisir de vous adresser la quatorzième « lettre de l'arbitrage ». Cette nouvelle saison voit la mise en application de la réforme des moins de 12 ans qui ne sera un succès que si les juges-arbitres respectent en tous points la philosophie et la réglementation de cette réforme. Ils vont être sur le terrain un des relais importants de la FFT pour la mise en place de cette réforme.

Nous comptons sur vous pour une diffusion de cette lettre la plus large possible et en particulier auprès de tous les juges-arbitres.

#### 1) La réforme des moins de 12 ans

##### Les principales idées de la réforme

###### a) Une compétition d'une durée limitée et définie

L'objectif est de remplacer la compétition classique qui se déroule sur une ou plusieurs semaines et souvent sous forme de tableau à élimination directe par des compétitions qui se déroulent sur **une demi-journée, une journée ou un week-end**.

###### b) Des matchs plus courts et plus nombreux

La compétition sera organisée sous forme de poules ou sous forme de TMC.

###### c) La compétition se déroule à âge réel

Il y a suppression des catégories d'âge et, pour participer à une épreuve homologuée est pris en compte la date de naissance de l'enfant **au premier jour de l'épreuve**.

La compétition est homologuée pour :

- Les 8 ans niveau orange
- Les 9 ans niveau orange et niveau vert
- Les 10 ans niveau orange et niveau vert

d) Niveau de jeu

- Une hiérarchisation des enfants est effectuée en fonction de leur niveau de jeu (orange et vert).
- Le changement de niveau de jeu est réalisé soit par le DE du club soit par l'Equipe Technique de Ligue soit par la DTN.
- Le niveau de jeu est inscrit sur la licence du jeune.
- Le niveau de jeu apparaît dans l'ensemble des applications fédérales permettant de gérer la compétition (AEI et GS)
- **Le jour de leur anniversaire 11 ans**, les enfants obtiennent automatiquement un classement FFT.

e) Compétitions par équipes

Les championnats par équipes pour les 8 ans, 9 ans et 10 ans s'organisent par âge et par couleur.

## 2) Les Formats de matchs

Le nombre de formats de matchs homologués passent, pour la saison 2015, de 14 à 8.

a) Pour les jeunes et adultes (12 ans et plus) : 4 formats :

- **Format 1** : 3 sets à 6 jeux ( jeu décisif à 6/6 dans toutes les manches).
- **Format 2** : 2 sets à 6 jeux, super jeu décisif à 10 points en guise de 3<sup>ème</sup> manche.
- **Format 3** : 2 sets à 4 jeux, point décisif, jeu décisif à 4/4, super jeu décisif à 10 points en guise de troisième manche. (format pour les TMC dames)
- **Format 4** : 2 sets à 6 jeux, point décisif, super jeu décisif à 10 points en guise de 3<sup>ème</sup> manche. (format du double et format pour le Beach Tennis)

Le format 2 est particulièrement adapté pour les compétitions NC/4<sup>ème</sup> série et est mis en place pour les championnats de France individuels NC/4<sup>ème</sup> série et s'impose donc pour les championnats qualificatifs régionaux NC/4<sup>ème</sup> série.

Les clubs qui organisent des épreuves NC/4<sup>ème</sup> série pourront choisir, pour cette catégorie de joueurs ou joueuses, le format 1 ou le format 2.

b) Pour les jeunes de 8 à 11 ans : 4 formats :

- **Format 5** : 2 sets à 3 jeux, point décisif, jeu décisif à 2/2, super jeu décisif en 10 points en guise de 3<sup>ème</sup> manche.
- **Format 6** : 2 sets à 4 jeux, point décisif, jeu décisif à 3/3, super jeu décisif en 10 points en guise de 3<sup>ème</sup> manche.
- **Format 7** : 2 sets à 5 jeux, point décisif, jeu décisif à 4/4, super jeu décisif en 10 points en guise de 3<sup>ème</sup> manche.
- **Format 8** : 3 sets à 6 jeux, point décisif, jeu décisif à 6/6 dans toutes les manches.

Ces formats s'appliquent aussi bien en simple qu'en double.

### c) Formats de jeu autorisés pour les jeunes de 8 à 11 ans

- Pour les 8-9-10 ans jouant sur terrain orange : Format 5
- Pour les 9 ans jouant sur terrain vert : Format 6 mais ils pourront également jouer avec le Format 5.
- Pour les 10 ans jouant sur terrain vert : Format 7 mais ils pourront également jouer avec le format 6.
- Pour les 11 ans : format 8

## 3) Nouveautés dans les RS 2015

### a) Limitation, par jour, du nombre de parties

• Dans les compétitions 17/18 ans filles et garçons, seniors dames et messieurs, un(e) joueur (se) ne doit pas disputer **plus de 2 simples dans la journée** et dans tous les cas pas plus de 3 parties au total.

• Dans les compétitions réservées aux 11 ans, 12 ans, 13/14 ans et 15/16 ans un jeune ne doit pas disputer **plus de 2 parties** au total dans la journée.

• Dans les compétitions disputées sur terrain orange, réservées aux 8-9 et 10 ans, un jeune ne doit pas disputer **plus de 5 parties** au total dans la journée dont **3 simples maximum**.

• Dans les compétitions disputées sur terrain vert, réservées aux 9 ans (format 6), un jeune ne doit pas disputer **plus de 4 parties** au total dans la journée dont **3 simples maximum**.

• Dans les compétitions disputées sur terrain vert, réservées aux 10 ans (format 7), un jeune ne doit pas disputer **plus de 3 parties** au total dans la journée dont **2 simples au maximum**.

• Pour les compétitions TMC Dames et FMC Senior plus, la limitation du nombre de parties de simple est de **3 par jour**.

Le nombre de partie autorisé peut également être déterminé par le format du match utilisé.

Exemple : un joueur 10 ans vert qui va disputer une compétition avec le format 6 (format des 9 ans) pourra disputer un maximum de 4 parties dans la journée (règle des 9 ans s'applique). Il en est de même pour un joueur 9 ans vert qui joue une compétition avec le format 5 (format des 8 ans), ce joueur pourra disputer un maximum de 5 parties par jour (règle des 8 ans s'applique).

Par contre un joueur 10 ans vert qui joue avec le format des 10 ans (format 7) ne pourra disputer qu'un maximum de 3 parties dans la même journée.

### b) Repos entre 2 parties

• Pour les joueurs 8- 9 et 10 ans, un repos de 30 minutes doit être respecté entre 2 parties.

• Dans les compétitions TMC Dames et FMC Seniors plus, le repos minimum entre 2 parties est d'une heure.

### c) Le classement

- La notion de promotion ainsi que le classement -30 sont supprimés
- Tout joueur ayant 5 wo descend d'un échelon supplémentaire par rapport à son classement calculé.

- Tout joueur classé en seconde série ayant un différentiel victoires / défaites très négatif descendra d'un échelon supplémentaire par rapport à son classement calculé.

Un joueur de seconde série peut donc descendre la même année sportive de 3 échelons car les descentes d'un échelon sont cumulables.

- Les résultats des compétitions 8-9 et 10 ans ne sont pas pris en compte pour le classement calculé informatiquement et ne peuvent donner lieu à l'attribution d'un classement.

### 4) Reprise de compétition

Les RS 2015 précisent que tout ancien classé (quelle que soit sa série) a l'**obligation** de demander, avant le début de la compétition à laquelle il souhaite prendre part, une assimilation à un classement à la Commission Fédérale de Classement par l'intermédiaire de sa ligue.

l'AEI et l'attestation de licence permettent d'indiquer au juge-arbitre l'information du meilleur classement obtenu pour un compétiteur sur une période d'une quinzaine d'années. Cette indication est très utile au moment des inscriptions, elle indique au juge-arbitre que le joueur qu'il accepte dans son tournoi a eu un classement plus élevé par le passé. Cette vérification faite par le juge-arbitre doit l'encourager à s'assurer auprès du joueur qu'il a bien effectué cette demande d'assimilation et que son classement est en concordance avec son niveau de jeu actuel.

### 5) Arbitrage et juge-arbitrage dans les championnats de France par équipes senior

Les règlements sportifs précisent que pour les championnats de France par équipes seniors DN1B, DN2, DN3, DN4 et DQDN4, le club visité doit mettre à la disposition du juge-arbitre, pour toute la durée de la rencontre, **trois** arbitres de chaise qualifiés. Ceci induit que, bien que jouant sur 2 courts, les **trois arbitres doivent être présents au début de la rencontre** à la disposition du juge-arbitre.

### 6) Admin Fédérale / Gestion des arbitres / Formation

Les Commissions Régionales d'Arbitrage pourront au cours des prochaines semaines bénéficier de nouvelles fonctionnalités au sein de l'Admin pour mieux gérer leurs effectifs arbitres et juges-arbitres. Un module formation y sera prévu. Les démarches administratives pour la CRA seront facilitées pour les créations, suivis des formations ainsi que pour la mise à jour et la gestion des officiels de la compétition. Au niveau du terrain l'AEI et la GS permettront de remonter au niveau de l'admin l'activité de l'officiel. Tout juge-arbitre devra à compter du début de la saison sportive saisir dans les deux

applications le(s) nom(s) des arbitres qui interviendront au sein de leur compétition. L'objectif étant qu'en fin d'année sportive tout officiel puisse être en mesure de pouvoir visualiser son rapport d'activité via un module personnalisé. Les travaux des CRA se verront facilités en fin d'année pour le traitement des qualifications et requalifications. Des détails complémentaires vous seront transmis au cours des prochaines semaines.

## 7) Nouveaux badgés

Nous avons le plaisir de vous annoncer que la Fédération Française de Tennis compte 2 nouveaux arbitres badge blanc :

- Audrey CAZAJOUS (PYR)
- Erick LY (PYR)

## 8) Département arbitrage

Suite au départ à la retraite de Françoise FAKHOURY, un nouveau venu est arrivé au département arbitrage :

Germain SENECHAL tel : 01 47 43 40 27 mail : [gsenechal@fft.fr](mailto:gsenechal@fft.fr)

## 9) Réunion des présidents de CRA


La prochaine réunion des présidents de CRA se déroulera à Roland Garros le samedi 28 mars 2015. L'application de la réforme des moins de 12 ans, l'arbitrage et le juge-arbitrage des rencontres du championnat de France par équipes seniors seront les thèmes principaux développés.

Excellentes compétitions à tous,



Gérard OFFROY

Président de la Commission  
Fédérale d'Arbitrage.



Rémy AZEMAR

Responsable du Département Arbitrage FFT